



SYNDICAT CGT DES AGENTS TERRITORIAUX ACTIFS ET RETRAITES DE LA SEYNE SUR MER

La Seyne sur Mer, le 9 Décembre 2021

Objet : Préavis de grève de 0 à 24 h du Jeudi 16 Décembre 2021 au Jeudi 23 Décembre 2021 inclus

Madame le Maire, Présidente de la Caisse des Écoles et du CCAS,

Nous déposons ce jour un nouveau préavis de grève reconductible, de 0 à 24 h pour les journées suivantes : 16; 17 ; 18; 19; 20; 21; 22; 23 décembre 2021.

Le présent préavis couvre l'ensemble des personnels de la Ville, du CCAS et de la Caisse des Écoles, qu'ils soient stagiaires, titulaires ou bénéficiant de tout autre type de contrat en vigueur.

Le syndicat CGT des agents territoriaux actifs et retraités de la Seyne sur Mer, se réserve le droit de reconduire le présent préavis.

Nous revendiquons pour l'ensemble des personnels de la Ville, du CCAS et de la Caisse des Écoles :

- Une minoration de 5% du temps de travail **pour tous les services** dans le cadre des sujétions liées à la pénibilité et aux cycles de travail
- Obtention de 15 jours de congés exceptionnels liés à la parentalité
- Réintégration des jours de congés pour enfants (1 jour par enfant et par an)
- Le congé de retraite « 3 mois du maire », soit 3 mois de congés avant le départ à la retraite ou une prime de départ à la retraite
- Jours liés à l'ancienneté : 1 jour attribué tous les 5 ans au lieu de 1 jour tous les 10 ans

Nous vous prions de recevoir, Madame le Maire, Présidente de la Caisse des Écoles et du CCAS, nos salutations distinguées.

Pour le Syndicat Cgt
Nasser Halhal
Secrétaire général

Copie à : S. Robert, élue en charge du personnel
K. Vincent, Vice-présidente de la CDE
V. Lepertois, vice-présidente du CCAS
L. Régné, DGS
D. Gillier, DGAS
M. Robert, DRH
C. Marçais, DRH
M. Ghouaiel, Directeur de la Caisse des Écoles
M.C. Alonzo, DRH
F. Muratore, Directeur du Centre Communal d'Actions Sociales
S. Barrettapiana, DRH